

AVANT-PROPOS DE LA RÉDACTION

Le cahier spécial de ce numéro, consacré au thème «concurrence et compétitivité», est bienvenu, tant pour nourrir le débat sur les politiques Européennes que pour alimenter celui relatif à la politique économique de la Suisse.

Il est aujourd'hui largement reconnu que la politique de la concurrence constitue un pilier essentiel de l'architecture des politiques économiques orientées vers l'innovation et la croissance économique. A cet égard, elle se situe sur le même plan que les politiques macroéconomiques, du marché du travail et du capital humain pour conforter et consolider les politiques plus directement affectées au soutien de l'innovation (Aghion et al. 2006).

L'argument théorique est très simple: la possibilité d'entrée et de sortie aisées représente un facteur critique de l'innovation. Elle conditionne la multiplication des «expériences» décentralisées et elle met en danger les firmes en place; ce qui les force à innover à leur tour. Il y a donc une relation positive prouvée entre la facilité d'entrée (et donc la menace d'entrée) et la croissance de la productivité. La facilité de l'entrée et de la sortie est dépendante d'un grand nombre de conditions liées à la politique de la concurrence, la propriété intellectuelle et les pratiques de licences croisées. De ce point de vue, les droits nationaux en Europe sont en retard. Par exemple, la notion de concurrence déloyale dans le droit français est un mécanisme qui protège les situations acquises au détriment des nouveaux entrants (Encaoua et Guesnerie, 2005). Rendons justice ici aux travaux de Aghion et de Howitt (2005) qui ont contribué à mettre en lumière l'absurdité de politiques visant à soutenir l'innovation (incluant par exemple des programmes de subventions à la recherche des entreprises), finalement contredites par des politiques de concurrence qui se révèlent être peu favorables à l'innovation.

On retrouve un écho à cet argument dans des travaux provenant d'une tradition bien différente; celle des historiens et économistes de l'innovation technologique. Dans un article peu connu mais très pénétrant, Rosenberg insiste sur l'incertitude inhérente à tout processus d'innovation; ce qui implique que l'innovation ne peut être planifiée centralement et qu'elle ne peut être mieux servie que par un système encourageant une multitude d'expériences décentralisées: dès lors une économie favorable aux petites entreprises et maintenant des conditions d'entrée aisées bénéficiera du pool de compétences humaines prêtes à innover; cela beaucoup plus qu'une économie dominée par un agent planificateur central (Rosenberg, 1992).

Il est clair dès lors qu'un problème de l'Europe est celui de l'insuffisante attention des politiques de la concurrence à la question de l'entrée et de la sortie. La politique de la concurrence européenne s'est surtout intéressée aux comportements concurrentiels entre grandes firmes présentes sur un marché, sans accorder suffisamment d'attention à la question de l'entrée. Il y a là une faiblesse qui contraste avec l'attachement de la politique anti-trust américaine à favoriser en permanence l'entrée: les décisions anti-trust forçant par exemple IBM à «découpler» ses produits – hardware et software – ont joué un rôle essentiel dans l'émergence et la croissance d'une industrie du logiciel (Mowery et Simcoe, 2002).

Quant à la Suisse, on tient là un élément d'explication relativement fort qui aide à comprendre le paradoxe d'un pays dont tous les indicateurs d'innovation sont favorables (Foray et Lhuillery, 2005) mais qui reste embourbé dans une croissance atone: comme le fait remarquer très bien le rapport 2005 de l'OCDE, la situation de la concurrence et de la régulation des marchés des produits est défavorable. La Suisse est mal classée selon l'indice PMR (product market regulation) de l'OCDE, se situant très loin des pays dont les marchés sont les moins régulés. Elle est aussi éloignée des meilleurs pays européens. Sa capacité à déréguler est peut être encore plus préoccupante puisqu'elle occupe le dernier rang dans le classement des indices de progression entre 1988 et 1998. Comment ne pas penser qu'il y a là une interférence grave entre des capacités d'innovation de très haute qualité et des performances de croissance peu satisfaisante?

Voilà en quoi les contributions qui composent le cahier spécial de ce numéro sont importantes. Chacune nous rappelle l'aspect critique de la concurrence dans l'éventail des politiques de soutien à la croissance, que cela soit au niveau global, à celui de l'économie Suisse ou encore à celui des pays en développement.

Enfin, deux autres articles, respectivement consacrés à la statistique sociale urbaine et aux relations entre citoyens et administrations, complètent ce numéro.

Pour la rédaction, Prof. Dominique Foray¹

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

P.Aghion et P.Howitt, «Appropriate growth policy: a unifying framework», Schumpeter Lecture, 20th annual congress of the EEA, Amsterdam, 2005

P.Aghion, P.A.David et D.Foray, «Is the future of technology policy to be growth policy?» SPRU 40th Anniversary Conference, University of Sussex, 2006

D.Encaoua et R.Guesnerie, *Les politiques de la concurrence*, Rapport pour le Conseil d'Analyse Economique, Paris, 2005

D.Foray et S.Lhuillery, *La Suisse dans une économie globalisée de la connaissance*, CEMI, Collège du Management de la Technologie, EPFL, 2005

D.C.Mowery et T.Simcoe, «Is the Internet a US invention? – an economic and technological history of computer networking», *Research Policy*, 31, 2002

OECD, *Economic Survey of Switzerland*, Paris: OECD, 2005

N.Rosenberg, «Economic Experiments», *Industrial and Corporate Change*, vol.1, n°1, 1992

¹ Chaire d'Economie de l'Innovation, Collège du Management de la Technologie, EPFL